



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22109099

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 SEP. 2022

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0473 022 379**

Nom

(en entier) : **AIRPROTEC**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **AVENUE DE L'INDUSTRIE, 22 à 1420 BRAINE-L'ALLEUD**

Objet de l'acte : Reconduction du mandat de commissaire-réviseur

Extrait du procès-verbal d'Assemblée Générale tenue au siège le 30 mai 2022

Sixième résolution

L'assemblée générale constate que le mandat du commissaire prend fin lors de la présente assemblée. L'assemblée générale désigne en qualité de commissaire-réviseur le cabinet DGST & Partners – Réviseurs d'entreprises SRL, ayant son siège social à 1170 Bruxelles, pour une période de trois (3) ans. Le cabinet a déclaré désigner comme représentant permanent M. Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises associé. Le mandat du commissaire portera sur les exercices clôturés aux 31/12/2022, 2023 et 2024 et prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31/12/2024. Les émoluments du commissaire sont fixés à un montant de 3.080,00 EUR par exercice à contrôler, hors TVA, indexable annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Jacky Benoit
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).